

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 2 juin 2014, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Michelle Payette M. Philippe St-Jacques
 M. Conrad Hubert M. Roger Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Alain Patry

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2014-RAG-5196

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Roger Pilon, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en avançant le point 6.3 Présentation des rapports financiers 2013 par Janique Éthier CGA et avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Plan de sécurité civile
- 6.2 Paiement de la Sûreté du Québec
- 6.3 Présentation des rapports financiers 2013 par Janique Éthier CGA
- 6.4 Demande d'aide financière du Camp le Terrier
- 6.5 Demande d'un citoyen
- 6.6 Contrat de service avec Informatique DL
- 6.7 Assurance
- 6.8 Plan de vision stratégique

Adoptée.

2014-RAG-5197

DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2013

Suite à la présentation par madame Emmanuelle Michaud des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2013 produit par la firme comptable Janique Éthier, CGA et conformes aux normes comptables en vigueur, le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'adopter lesdits rapports tels que présentés. Les documents seront acheminés au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (article 176.2 du Code municipal) par voie électronique.

Adoptée.

2014-RAG-5198

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2014

Le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014 tel que présenté.

Adoptée.

2014-RAG-5199

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 16 874.91 \$ et la liste des comptes payés au montant de 11 457.28 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 2 juin 2014 au montant de 57 212.95 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 2 juin 2014

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 358 085.74 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 6 352.50 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire en date du 31 mai 2014.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses et état comparatif

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour mai 2014 tel que présenté à la date de l'assemblée ainsi que d'un état comparatif avril 2013 versus avril 2014.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice présente au conseil le rapport des permis émis pour mai 2014.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

AGA du Réseau Biblio

La directrice présente au conseil une invitation à participer à l'AGA du Réseau Biblio qui se déroulera le samedi 7 juin 2014 au centre communautaire de Luskville. Le conseiller responsable de ce dossier n'est pas disponible pour y assister.

2014-RAG-5200

INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur M. Gabriel Blais n'a plus de disponibilité pour venir sur appel afin de faire les permis;

CONSIDÉRANT QU'il est souvent problématique d'avoir un inspecteur seulement sur appel puisque les citoyens doivent attendre souvent quelques semaines pour obtenir un permis;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale Annie Pelletier propose d'effectuer cette tâche avec modifications à son contrat de travail;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu de nommer Mme Annie Pelletier inspectrice municipale avec les modifications proposées par le conseil à son contrat de travail.

Adoptée.

2014-RAG-5201

CONGRÈS DE LA FQM

La conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la mairesse Julie Jolivette, ainsi que les conseillers intéressés à assister au congrès de la FQM à Québec les 25, 26 et 27 septembre 2014 et de payer les frais de déplacement de ceux-ci.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

Adoptée.

2014-RAG-5202

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Québécoise du cancer demande de l'aide financière afin que pouvoir continuer à offrir leurs services qui permet aux gens atteints du cancer et leur famille d'avoir un endroit pour héberger lors de traitement en dehors de leur région et qu'ils offrent aussi un service d'information et d'accompagnement;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes une région éloignée des grands centres et que ce service peut-être très utile pour les citoyens qui sont atteint d'un cancer et pour leur famille;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ à la Fondation.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Comité technique en loisirs

La directrice mentionne au conseil que Mme Jennifer Nolan de la MRC demande qu'un conseiller, bénévole ou citoyen soit nommé afin d'assister aux rencontres du comité technique en loisirs en tant que représentant de la municipalité de Bois-Franc. Une vérification auprès des citoyens sera faite afin de voir s'il y a des citoyens qui seraient intéressés à ce comité et dès que nous aurons trouvé quelqu'un, nous pourrons envoyer le tout à Mme Nolan.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Offre de CAA Québec

La directrice présente au conseil une offre de CAA Québec pour la municipalité. Comme le véhicule de la municipalité ne fait pas beaucoup de kilométrage dû à la grandeur du territoire. Le conseil ne désire pas y adhérer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rencontre avec le conseil de Montcerf-Lytton

La directrice mentionne au conseil que le conseil de Montcerf-Lytton propose le 26 juin 2014 à 19 h pour la rencontre prévue entre les deux conseils. La date est donc acceptée et la rencontre aura lieu à la salle municipale de Bois-Franc.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de dérogation mineure

La directrice présente au conseil une demande de dérogation mineure de M. Rhéaume Lyrette. Le conseil est ouvert à la demande et demande à la directrice d'informer M. Lyrette de la démarche à suivre.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Offre d'Hydro-Québec d'acquérir le réseau d'éclairage

La directrice présente au conseil une offre venant d'Hydro-Québec afin que la municipalité acquière le réseau d'éclairage. Le conseil n'est pas intéressé à acquérir ce réseau puisque la municipalité n'est pas équipée pour entretenir un tel réseau.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Adhésion à Loisirs Sport Outaouais

La directrice présente au conseil une demande de renouvellement d'adhésion à Loisirs Sport Outaouais. Le conseil ne désire pas y adhérer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de déneigement d'un chemin privé

La directrice mentionne au conseil qu'un citoyen a fait la demande pour que la municipalité effectue le déneigement de son chemin privé. Le citoyen est prêt à céder le chemin s'il doit le faire. Le conseil répond négativement à la demande puisque ce chemin ne donne pas accès à du développement résidentiel et que dans ce cas, il ne ferait qu'apporter des coûts supplémentaires à la municipalité. De plus, l'acceptation de cette demande apporterait possiblement d'autres demandes du même genre que la municipalité ne peut se permettre de prendre en charge.

2014-RAG-5203

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX ROUGE

CONSIDÉRANT QUE l'entente avec la Croix Rouge s'est terminée en 2013;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de cette entente permet d'obtenir de l'aide rapidement en cas de sinistres majeurs ou mineures;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu de renouveler l'entente avec la Croix rouge pour une période de trois (3) ans au coût de 150 \$ par année.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2014-RAG-5204

**TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION JEAN-CLAUDE
BRANCHAUD**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une invitation pour le tournoi de golf annuel de Branchaud et que chaque année, deux personnes du conseil y vont;

EN CONSÉQUENCE la conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la participation au tournoi pour Conrad Hubert et Marcel Lafontaine pour un total de deux billets à 150 \$ chacun ainsi que le repas des deux conjointes au montant de 50 \$ chacune.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Pompier pour les visites des avertisseurs de fumée

La directrice mentionne au conseil qu'elle a discuté avec M. Hugo Cécire pour effectuer les visites d'avertisseur de fumée. Celui-ci proposait un taux horaire de 20 \$ et le conseil demande à la directrice de voir avec lui s'il serait possible de le faire à 10 \$ par maison plutôt qu'un taux horaire.

2014-RAG-5205

SOUSSION POUR BORNE SÈCHE

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une soumission pour l'installation d'une borne sèche à l'arrière du centre municipal;

CONSIDÉRANT QUE la soumission est plus élevée que prévu et que le montant total dépasse 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'à ce montant, nous ne pouvons donner le contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu d'aller en appel d'offres sur invitation afin d'être conforme à l'article 935 et suivant du code municipal.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Vacances de la directrice générale

La directrice générale mentionne au conseil qu'elle prendra ses vacances du 9 au 13 juin inclusivement et du 4 au 15 août inclusivement. Le conseil approuve les dates proposées.

2014-RAG-5206 **TOURNOI DE LA SQ-PRÉFET 2014**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Alain Patry, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la mairesse Julie Jolivette ainsi que son conjoint à s'inscrire afin d'assister au souper lors du tournoi de golf de la SQ-Préfet et de défrayer les frais encourus pour le déplacement. Le coût du souper est de 45 \$ par personne.

2014-RAG-5207 **RÉPARATION DE LA PATINOIRE**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs petites réparations sont à faire à la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé l'installation de panier de basketball, mais que pour une installation efficace, les bandes doivent être renforcées;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'effectuer les réparations nécessaires à la patinoire.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Semaine de la municipalité

La directrice mentionne au conseil que la semaine de la municipalité aura lieu du 1^{er} au 7 juin et que durant cette semaine, il est possible d'organiser des activités. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Réponse du MDDEF

La directrice mentionne au conseil que nous avons reçu une réponse du MDDEF concernant notre résolution de demande de diminution des tests d'eau. Le MDDEF mentionne que nous en sommes déjà au minimum exigé et qu'il est impossible de diminuer encore la fréquence demandée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Remerciement d'Albatros Vallée-de-la-Gatineau

La directrice présente au conseil une carte de remerciement pour le don que la municipalité a effectué à Albatros VG.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Plan de sécurité civile

La mairesse présente au conseil un modèle de plan de sécurité civile que nous devons compléter. Elle demande aux conseillers de le consulter et de revenir avec les responsabilités qu'ils ont choisies de prendre dans le plan.

2014-RAG-5208

PAIEMENT DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'effectuer le premier versement pour la Sûreté du Québec au montant de 17 167 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'aide financière du Camp le Terrier

La directrice présente au conseil une demande d'aide financière venant du Camp le Terrier. Le conseil ne désire pas contribuer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'un citoyen

La directrice mentionne au conseil qu'un citoyen a fait la demande afin que son taux de taxes soit changé. Le taux payé présentement est le taux non résidentiel et il aimerait revenir au taux résidentiel. Comme le bâtiment en question est commercial et que toutes les installations permettent de l'opérer immédiatement s'il le désire, le conseil ne peut accepter sa demande.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Contrat de service avec Informatique DL

La directrice présente au conseil la proposition de contrat de service reçu par Informatique DL au montant de 800 \$ plus taxes applicable. À la suite d'une vérification du nombre de déplacements annuels auprès de la directrice, le conseil préfère faire l'essai sans contrat de service afin de constater si la municipalité est gagnante de fonctionner seulement sur appel de services.

2014-RAG-5209

ASSURANCES

CONSIDÉRANT QUE les assurances de la municipalité viennent à échéance au 2 juillet 2014;

CONSIDÉRANT QUE la proposition du Groupe Ultima inc. est moins élevée que l'année 2013;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la nouvelle proposition du Groupe Ultima inc. pour un montant total de 9 268 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Projet d'énoncé de vision stratégique

La mairesse et la directrice présentent au conseil un projet d'énoncé de vision stratégique que les conseillers doivent consulter afin de donner leur opinion par la suite. La vision stratégique est une représentation du futur souhaité, à la fois rationnelle et intuitive, englobante et prospective. C'est la première étape dans l'expression du changement souhaité, une matrice de base qui donne un élan et une direction au développement d'une communauté en général. C'est donc pour cette raison qu'il est important d'obtenir l'opinion de tous les conseillers afin de savoir ce qu'ils voient pour l'avenir de la municipalité.

2014-RAG-5210

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale